

EMPLOI LOCAL

EMPLOI LOCAL

EMPLOI LOCAL

Sandrine HILLOTTE - mairie@habas.fr

Rubrique emploi à consulter sur notre site (lien ci-dessous)

Retrouvez des offres récentes ainsi que des offres d'activités saisonnières reconduites chaque année

Pour tout problème de déplacement, n'hésitez pas à contacter la mairie (05.58.98.01.13), des solutions de mobilité sont mises en place pour vous aide sur notre territoire

Onglet emploi : [Emploi](#)

Aide à la mobilité vers l'emploi : un site internet pour découvrir les solutions autour de chez soi :

<https://mes-aides.pole-emploi.fr>

A ne pas manquer :

Jeudi 19 Mai de 9H00 à 13H00 à la Salle Aspremont.Rue Paul Manauthon 40300 Peyrehorade.

- Agriculture
- Agroalimentaire
- Commerce
- Touriste
- Artisanat
- Services à la personne et aux familles
- BTP
- Industrie
- Transport
- Logistique

Espaces conseils et création d'activités.



Pôle emploi Landes

Le Contrat d'Engagement Jeune CEJ arrive chez Pôle emploi Landes

ce nouveau dispositif s'adresse aux jeunes de **16 à 25 ans révolus, 29 ans s'ils sont en situation de handicap**. Il est néanmoins réservé exclusivement aux jeunes « qui ne sont pas étudiants, ne suivent pas une formation et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable » (Article R. 5131-15 modifié du code du travail).

Sur demande du jeune, il sera mis en place par **les missions locales ou pôle emploi**, qui apprécieront l'éligibilité ou non du candidat « au regard de la situation du jeune, en tenant compte, le cas échéant, notamment de la nature du contrat de travail et de sa quotité de travail » prévoit le décret. Sous réserve de remplir la condition d'éloignement « durable » du milieu professionnel, le CEJ ouvrira à un accompagnement vers l'emploi, de 15 à 20 heures par semaine, qui ne pourra « excéder une durée de douze mois ». Par exception, il pourra être porté à dix-huit mois, sur décision « dument motivée par le conseiller », « au regard des besoins du jeune ». A noter qu'en l'absence de mission locale implantée localement, ou lorsque pôle emploi ne sera pas en mesure d'accompagner ces jeunes, le CEJ pourra être mis en ?uvre par des organismes publics ou privés proposant des services d'insertion et d'accompagnement, tels que les CCAS/CIAS par exemple.

Outre la nature de l'accompagnement et les engagements de chaque partie, le texte fixe également

le montant de l'allocation dont pourra bénéficier le jeune en contrepartie du respect du contrat

- 500 euros lorsque le jeune est majeur et qu'il constitue ou est rattaché à un foyer fiscal non imposable à l'impôt sur le revenu;
- 300 euros lorsque le jeune est majeur et constitue ou est rattaché à un foyer fiscal imposable à l'impôt sur le revenu dont chaque part de revenu est comprise dans la première tranche du barème de l'impôt sur le revenu;
- 200 euros lorsque le jeune est mineur.

Inscrivez vous dès maintenant pour bénéficier de cet accompagnement avec un conseiller dédié qui vous amènera vers un emploi durable ! Une solution Un jeune : [lien facebook jeune](#)
[lien facebook pôle emploi](#)

Grâce à cette nouvelle plateforme en ligne, les Landais, âgés de 15 à 30 ans, bénéficieront, à partir du 7 mars, de plus de 80 offres départementales autour de 3 thématiques : formation, santé et bien-être, emploi. 31 structures professionnelles locales sont déjà impliquées dans cet outil numérique, initié par le Ministère de la Jeunesse et porté par la Mission Locale des Landes.

La Boussole des jeunes met en relation un jeune avec le professionnel qu'il lui faut pour bénéficier de services adaptés à sa situation : [cliquez ici](#) [Boussole des jeunes](#)

Non

